20	06/07/2015	BE 0453.604.761	22	EUR		
NAT.	Date du dépôt	N°	P.	D.	15279.00041	A 1.1

COMPTES ANNUELS EN EUROS

Dénomination: **KAPITOL**

Forme juridique: Société anonyme

Adresse: Chaussée de Saint-Job N°: 506 Boîte:

Code postal: 1180 Commune: Brussel (Ukkel)

Pays: Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de Commerce de: Bruxelles, francophone

Adresse Internet:

Numéro d'entreprise BE 0453.604.761

Date du dépôt de l'acte constitutif ou du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts. 14-06-2012

Comptes annuels approuvés par l'assemblée générale du 29-06-2015

et relatifs à l'exercice couvrant la période du 01-01-2014 au 31-12-2014

Exercice précédent du 01-01-2013 au 31-12-2013

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Documents joints aux présents comptes annuels:

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet:

A 5.2.1, A 5.2.2, A 5.4, A 8

LISTE COMPLETE avec nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise des ADMINISTRATEURS, GERANTS ET COMMISSAIRES

BAYVIEW SPRL
BE 0840.784.617
Chaussée De Saint-Job 506
1180 Uccle
BELGIQUE

Début de mandat: 28-10-2011 Fin de mandat: 28-10-2017 Administrateur

Représenté directement ou indirectement par:

LILIANE Sidis

Avenue des Mouettes 3
1640 Rhode-Saint-Genèse
BELGIQUE

STRUCTURE DATA & MANAGEMENT CAPITAL SPRL

BE 0840.785.112
Chaussée De Saint-Job 506
1180 Uccle
BELGIQUE

Début de mandat: 28-10-2011 Fin de mandat: 28-10-2017 Administrateur délégué

Représenté directement ou indirectement par:

WAHBA Marc

Avenue des Châtaigniers 5
1640 Rhode-Saint-Genèse
BELGIQUE

OAKLAND INVEST SPRL

BE 0840.785.904
Chaussée De Saint-Job 506
1180 Uccle
BELGIQUE

Début de mandat: 28-10-2011 Fin de mandat: 28-10-2017 Administrateur délégué

Représenté directement ou indirectement par:

WAHBA Alain

Avenue des Mouettes 3
1640 Rhode-Saint-Genèse
BELGIQUE

VANDER DONCKT - ROOBROUCK - CHRISTIAENS BEDRIJFSREVISOREN CVBA (B00391)

BE 0462.836.191
Lichterveldestraat 39A
8820 Torhout
BELGIQUE

Début de mandat: 10-06-2014 Fin de mandat: 10-06-2017 Commissaire

Représenté directement ou indirectement par:

MOTTE Brigitte (A00900)

Réviseur d'entreprises
West Point Park 't Hofveld 6/C3
1702 Groot-Bijgaarden
BELGIQUE

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels n'ont pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

A. La tenue des comptes de l'entreprise*,

B. L'établissement des comptes annuels*,

C. La vérification des comptes annuels et/ou

D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

* Mention facultative.

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
ACTIFS IMMOBILISÉS		20/28	**336.108**	**256.886**
Frais d'établissement		20		
Immobilisations incorporelles	5.1.1	21	**90.079**	**22.970**
Immobilisations corporelles	5.1.2	22/27	**162.406**	**150.818**
Terrains et constructions		22		
Installations, machines et outillage		23	41.920	
Mobilier et matériel roulant		24	90.557	91.771
Location-financement et droits similaires		25	9.201	35.358
Autres immobilisations corporelles		26	20.728	23.689
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	5.1.3/5.2.1	28	**83.623**	**83.099**
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	**3.275.364**	**3.537.537**
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3	**2.292**	**5.700**
Stocks		30/36	2.292	5.700
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	**1.231.731**	**1.877.023**
Créances commerciales		40	1.137.222	1.709.726
Autres créances		41	94.510	167.297
Placements de trésorerie	5.2.1	50/53		
Valeurs disponibles		54/58	**1.786.113**	**1.415.460**
Comptes de régularisation		490/1	**255.227**	**239.354**
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	**3.611.472**	**3.794.423**

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES		10/15	**1.747.834**	**1.144.053**
Capital	5.3	10	**714.935**	**714.935**
Capital souscrit		100	714.935	714.935
Capital non appelé		101		
Primes d'émission		11		
Plus-values de réévaluation		12		
Réserves		13	**71.493**	**71.493**
Réserve légale		130	71.493	71.493
Réserves indisponibles		131		
Pour actions propres		1310		
Autres		1311		
Réserves immunisées		132		
Réserves disponibles		133		
Bénéfice (Perte) reporté(e) (+)/(-)		14	**928.405**	**357.615**
Subsides en capital		15	**33.000**	**10**
Avance aux associés sur répartition de l'actif net		19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16		**10.793**
Provisions pour risques et charges	5.4	160/5		**10.793**
Impôts différés		168		
DETTES		17/49	**1.863.638**	**2.639.576**
Dettes à plus d'un an	5.5	17	**209.328**	**339.858**
Dettes financières		170/4	209.328	339.858
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et assimilées		172/3	209.328	339.858
Autres emprunts		174/0		
Dettes commerciales		175		
Acomptes reçus sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
Dettes à un an au plus	5.5	42/48	**1.398.846**	**1.836.911**
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42	135.897	152.090
Dettes financières		43	155.000	72.131
Etablissements de crédit		430/8	155.000	72.131
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	708.881	1.075.832
Fournisseurs		440/4	708.881	1.075.832
Effets à payer		441		
Acomptes reçus sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales		45	99.068	86.350
Impôts		450/3	15.714	326
Rémunérations et charges sociales		454/9	83.353	86.024
Autres dettes		47/48	300.000	450.506
Comptes de régularisation		492/3	**255.464**	**462.808**
TOTAL DU PASSIF		10/49	**3.611.472**	**3.794.423**

COMPTE DE RÉSULTATS

		Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits et charges d'exploitation					
Marge brute d'exploitation	(+)/(-)		9900	1.755.052	1.716.691
Chiffre d'affaires			70		
Approvisionnements, marchandises, services et biens divers			60/61		
Rémunérations, charges sociales et pensions	(+)/(-)	5.6	62	810.507	780.478
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles			630	150.330	180.926
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)		631/4	4.516	38.717
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-)		635/7	-10.793	
Autres charges d'exploitation			640/8	14.512	13.956
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)		649		
Bénéfice (Perte) d'exploitation	**(+)/(-)**		9901	**785.980**	**702.614**
Produits financiers		5.6	75	**111.439**	**135.612**
Charges financières		5.6	65	**26.628**	**39.161**
Bénéfice (Perte) courant(e) avant impôts	**(+)/(-)**		9902	**870.790**	**799.065**
Produits exceptionnels			76		
Charges exceptionnelles			66		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts	**(+)/(-)**		9903	**870.790**	**799.065**
Prélèvements sur les impôts différés			780		
Transfert aux impôts différés			680		
Impôts sur le résultat	**(+)/(-)**		67/77		**329**
Bénéfice (Perte) de l'exercice	**(+)/(-)**		9904	**870.790**	**798.736**
Prélèvements sur les réserves immunisées			789		
Transfert aux réserves immunisées			689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	**(+)/(-)**		9905	**870.790**	**798.736**

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	**(+)/(-)**	9906	**1.228.405**	**1.007.355**
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	9905	870.790	798.736
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-)	14P	357.615	208.619
Prélèvements sur les capitaux propres		791/2		
Affectations aux capitaux propres		691/2		
au capital et aux primes d'émission		691		
à la réserve légale		6920		
aux autres réserves		6921		
Bénéfice (Perte) à reporter	**(+)/(-)**	14	**928.405**	**357.615**
Intervention d'associés dans la perte		794		
Bénéfice à distribuer		694/6	**300.000**	**649.740**
Rémunération du capital		694	300.000	649.740
Administrateurs ou gérants		695		
Autres allocataires		696		

ANNEXE
ETAT DES IMMOBILISATIONS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8059P	**XXXXXXXXXX**	**3.113.702**
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8029	133.709	
Cessions et désaffectations		8039		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8049		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8059	**3.247.411**	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8129P	**XXXXXXXXXX**	**3.090.732**
Mutations de l'exercice				
Actés		8079	66.600	
Repris		8089		
Acquis de tiers		8099		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations		8109		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8119		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8129	**3.157.332**	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		21	**90.079**	

		Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8199P	**XXXXXXXXXX**	**861.078**
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8169	100.932	
Cessions et désaffectations		8179	14.033	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8189		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8199	**947.977**	
Plus-values au terme de l'exercice		8259P	**XXXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Actées		8219		
Acquises de tiers		8229		
Annulées		8239		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8249		
Plus-values au terme de l'exercice		8259		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8329P	**XXXXXXXXXX**	**710.260**
Mutations de l'exercice				
Actés		8279	83.731	
Repris		8289		
Acquis de tiers		8299		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations		8309	8.420	
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8319		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8329	**785.571**	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		22/27	**162.406**	

		Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8395P	**XXXXXXXXXX**	**83.099**
Mutations de l'exercice				
Acquisitions		8365	524	
Cessions et retraits		8375		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8385		
Autres mutations	(+)/(-)	8386		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8395	**83.623**	
Plus-values au terme de l'exercice		8455P	**XXXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Actées		8415		
Acquises de tiers		8425		
Annulées		8435		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8445		
Plus-values au terme de l'exercice		8455		
Réductions de valeur au terme de l'exercice		8525P	**XXXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Actées		8475		
Reprises		8485		
Acquises de tiers		8495		
Annulées à la suite de cessions et retraits		8505		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8515		
Réductions de valeur au terme de l'exercice		8525		
Montants non appelés au terme de l'exercice		8555P	**XXXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice	**(+)/(-)**	8545		
Montants non appelés au terme de l'exercice		8555		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		28	**83.623**	

ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ETAT DU CAPITAL			
Capital social			
Capital souscrit au terme de l'exercice	100P	XXXXXXXXXX	714.935
Capital souscrit au terme de l'exercice	100	714.935	

	Codes	Montants	Nombre d'actions
Modifications au cours de l'exercice			
Représentation du capital			
Catégories d'actions			
Actions nominatives S.D.V.N.		714.935	416.500

	Codes	Montant non appelé	Montant appelé non versé
Capital non libéré			
Capital non appelé	101		XXXXXXXXXX
Capital appelé, non versé	8712	XXXXXXXXXX	
Actionnaires redevables de libération			

	Codes	Exercice
Actions propres		
Détenues par la société elle-même		
Montant du capital détenu	8721	
Nombre d'actions correspondantes	8722	
Détenues par ses filiales		
Montant du capital détenu	8731	
Nombre d'actions correspondantes	8732	
Engagement d'émission d'actions		
Suite à l'exercice de droits de conversion		
Montant des emprunts convertibles en cours	8740	
Montant du capital à souscrire	8741	
Nombre maximum correspondant d'actions à émettre	8742	
Suite à l'exercice de droits de souscription		
Nombre de droits de souscription en circulation	8745	
Montant du capital à souscrire	8746	
Nombre maximum correspondant d'actions à émettre	8747	
Capital autorisé non souscrit	8751	

	Codes	Exercice
Parts non représentatives du capital		
Répartition		
Nombre de parts	8761	
Nombre de voix qui y sont attachées	8762	
Ventilation par actionnaire		
Nombre de parts détenues par la société elle-même	8771	
Nombre de parts détenues par les filiales	8781	

STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DE L'ENTREPRISE À LA DATE DE CLÔTURE DE SES COMPTES, TELLE QU'ELLE RÉSULTE DES DÉCLARATIONS REÇUES PAR L'ENTREPRISE

ETAT DES DETTES

	Codes	Exercice
VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE		
Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année	42	**135.897**
Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	8912	**209.328**
Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir	8913	
DETTES GARANTIES		
Dettes garanties par les pouvoirs publics belges		
Dettes financières	8921	
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et assimilées	891	
Autres emprunts	901	
Dettes commerciales	8981	
Fournisseurs	8991	
Effets à payer	9001	
Acomptes reçus sur commandes	9011	
Dettes salariales et sociales	9021	
Autres dettes	9051	
Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges	9061	
Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise		
Dettes financières	8922	64.957
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et assimilées	892	64.957
Autres emprunts	902	
Dettes commerciales	8982	
Fournisseurs	8992	
Effets à payer	9002	
Acomptes reçus sur commandes	9012	
Dettes fiscales, salariales et sociales	9022	
Impôts	9032	
Rémunérations et charges sociales	9042	
Autres dettes	9052	
Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise	9062	**64.957**
DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES		
Dettes fiscales échues	9072	
Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale	9076	

RÉSULTATS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PERSONNEL ET FRAIS DE PERSONNEL			
Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel			
Nombre total à la date de clôture	9086	14	14
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein	9087	12,8	12,7
Nombre d'heures effectivement prestées	9088	18.636	19.455
Frais de personnel			
Rémunérations et avantages sociaux directs	620	537.676	521.547
Cotisations patronales d'assurances sociales	621	156.912	152.162
Primes patronales pour assurances extralégales	622	30.768	27.603
Autres frais de personnel	623	85.150	79.165
Pensions de retraite et de survie	624		
RÉSULTATS FINANCIERS			
Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats			
Subsides en capital	9125	101.631	123.750
Subsides en intérêts	9126		
Intérêts intercalaires portés à l'actif	6503		
Montant de l'escompte à charge de l'entreprise sur la négociation de créances	653		
Montant par solde des provisions à caractère financier constituées (utilisées ou reprises) (+)/(-)	656		

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

	Codes	Exercice
GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR L'ENTREPRISE POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS	9149	
Dont		
Effets de commerce en circulation endossés par l'entreprise	9150	
GARANTIES RÉELLES		
Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de l'entreprise		
Hypothèques		
Valeur comptable des immeubles grevés	9161	
Montant de l'inscription	9171	
Gages sur fonds de commerce - Montant de l'inscription	9181	
Gages sur d'autres actifs - Valeur comptable des actifs gagés	9191	75.000
Sûretés constituées sur actifs futurs - Montant des actifs en cause	9201	
Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers		
Hypothèques		
Valeur comptable des immeubles grevés	9162	
Montant de l'inscription	9172	
Gages sur fonds de commerce - Montant de l'inscription	9182	
Gages sur d'autres actifs - Valeur comptable des actifs gagés	9192	
Sûretés constituées sur actifs futurs - Montant des actifs en cause	9202	

LITIGES IMPORTANTS ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS

NATURE ET OBJECTIF COMMERCIAL DES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN

A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société

AUTRES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

	Codes	Exercice
ENTREPRISES LIÉES		
Créances sur les entreprises liées	9291	
Garanties constituées en leur faveur	9294	
Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur	9295	
LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT L'ENTREPRISE SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES		
Créances sur les personnes précitées Taux et durée des créances	9500	
Garanties constituées en leur faveur	9501	
Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur	9502	

LE(S) COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)

Emoluments du Commissaire : 8.880,00 EUR
Emoluments autres missions : 2.000,00 EUR

	Exercice
TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ	
Les sociétés anonymes mentionnent les transactions qui sont contractées directement ou indirectement entre la société et ses principaux actionnaires et entre la société et les membres des organes de direction, de surveillance ou d'administration	

DÉCLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

INFORMATIONS À COMPLÉTER PAR L'ENTREPRISE SI ELLE EST FILIALE OU FILIALE COMMUNE

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une entreprise de droit belge, numéro d'entreprise de l'(des) entreprise(s) mère(s) et indication si cette (ces) entreprise(s) mère(s) établit (établissent) et publie(nt) des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation*:

OAKLAND INVEST SPRL

BE 0840.785.904
CHAUSSEE DE SAINT-JOB 506
1180 Uccle
BELGIQUE

STRUCTURE DATA & MANAGEMENT CAPITAL SPRL

BE 0840.785.112
CHAUSSEE DE SAINT-JOB 506
1180 Uccle
BELGIQUE

BAYVIEW SPRL

BE 0840.784.617
Chaussée de Saint-Job 506
1180 Uccle
BELGIQUE

---

* Si les comptes de l'entreprise sont consolidés à plusieurs niveaux, les renseignements sont donnés d'une part, pour l'ensemble le plus grand et d'autre part, pour l'ensemble le plus petit d'entreprises dont l'entreprise fait partie en tant que filiale et pour lequel des comptes consolidés sont établis et publiés.

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend l'entreprise: 218

Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel

Au cours de l'exercice et de l'exercice précédent	Codes	1. Temps plein *(exercice)*	2. Temps partiel *(exercice)*	3. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) *(exercice)*	3P. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) *(exercice précédent)*
Nombre moyen de travailleurs	100	10,9	3	12,8 ETP	12,7 ETP
Nombre d'heures effectivement prestées	101	15.451	3.185	18.636 T	19.455 T
Frais de personnel	102	671.986	138.520	810.507 T	780.478 T

A la date de clôture de l'exercice	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs	105	11	3	12,9
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110	11	3	12,9
Contrat à durée déterminée	111			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113			
Par sexe et niveau d'études				
Hommes	120	7		7
de niveau primaire	1200			
de niveau secondaire	1201	1		1
de niveau supérieur non universitaire	1202	5		5
de niveau universitaire	1203	1		1
Femmes	121	4	3	5,9
de niveau primaire	1210			
de niveau secondaire	1211		3	1,9
de niveau supérieur non universitaire	1212	3		3
de niveau universitaire	1213	1		1
Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130			
Employés	134	11	3	12,9
Ouvriers	132			
Autres	133			

Tableau des mouvements du personnel au cours de l'exercice

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Entrées				
Nombre de travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice	205	1		1
Sorties				
Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice	305	1		1

Renseignements sur les formations pour les travailleurs au cours de l'exercice

	Codes	Hommes	Codes	Femmes
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5801		5811	
Nombre d'heures de formation suivies	5802		5812	
Coût net pour l'entreprise	5803		5813	
dont coût brut directement lié aux formations	58031		58131	
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	58032		58132	
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	58033		58133	
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5821		5831	
Nombre d'heures de formation suivies	5822		5832	
Coût net pour l'entreprise	5823		5833	
Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5841		5851	
Nombre d'heures de formation suivies	5842		5852	
Coût net pour l'entreprise	5843		5853	

RÈGLES D'ÉVALUATION

RESUME DES REGLES D'EVALUATION

I. PRINCIPES GENERAUX
Les règles d'évaluation sont établies conformément à l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés.
En vue d'assurer l'image fidèle, il a été dérogé aux règles d'évaluation prévues dans cet arrêté dans les cas exceptionnels suivants : néant
Ces dérogations se justifient comme suit : néant
Ces dérogations influencent de la façon suivante le patrimoine, la situation financière et le résultat avant impôts de l'entreprise : néant
Les règles d'évaluation n'ont pas été modifiées dans leur énoncé ou leur application par rapport à l'exercice précédent.
Le compte de résultats n'a pas été influencé de façon importante par des produits ou des charges imputables à un exercice antérieur.
Les chiffres de l'exercice ne sont pas comparables à ceux de l'exercice précédent en raison du fait suivant : Néant
A défaut de critères objectifs, l'estimation des risques prévisibles, des pertes éventuelles et des dépréciations mentionnés ci-dessous, est inévitablement aléatoire : néant

II. REGLES PARTICULIERES

FRAIS D'ETABLISSEMENT :
Les frais d'établissement sont immédiatement pris en charge sauf les frais suivants qui sont portés à l'actif : néant

FRAIS DE RESTRUCTURATION :
Au cours de l'exercice, des frais de restructuration n'ont pas été portés à l'actif; dans l'affirmative, cette inscription à l'actif se justifie comme suit : néant

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :
Le montant à l'actif des immobilisations incorporelles comprend 0,00 EUR de frais de recherche et de développement. La durée d'amortissement de ces frais et du goodwill n'est pas supérieure à 5 ans; dans l'affirmative, cette durée se justifie comme suit : néant

IMMOBILISATIONS CORPORELLES :
Des immobilisations corporelles n'ont pas été réévaluées durant l'exercice; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit : Néant

AMORTISSEMENTS ACTES PENDANT L'EXERCICE :

Actifs	Méthode	Base	Taux en % (min - max)
2. Immobilisations incorporelles			
Bases de données	L	NR	25,00 - 33,33
Frais R&D, concessions, licences	L	NR	33,00 - 50,00
3. Bâtiments industriels, administratifs ou commerciaux			
4. Installations, machines et outillage			
5. Matériel roulant			
Voitures neuves		NR	20,00 - 20,00
6. Matériel de bureau et mobilier			
Mobilier	L	NR	10,00 - 10,00
Matériel de bureau	L	NR	20,00 - 33,00
Matériel informatique	L	NR	25,00 - 25,00
7. Location-financement et droits similaires			
Machines et outillage	L	NR	25,00 - 25,00
8. Autres immobilisations corporelles			
Aménagements bureaux	L	NR	10,00 - 10,00

Excédent des amortissements accélérés pratiqués, déductibles fiscalement, par rapport aux amortissements économiquement justifiés :
- montant pour l'exercice : 0 EUR.
- montant cumulé pour les immobilisations acquises à partir de l'exercice prenant cours après le 31 décembre 1983 : 0 EUR.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES :
Des participations n'ont pas été réévaluées durant l'exercice; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit : néant

STOCKS :
Les stocks sont évalués à leur VALEUR D'ACQUISITION calculée selon la méthode du prix moyen pondéré, Fifo, Lifo, d'individualisation du prix de chaque élément, ou à la VALEUR DE MARCHE si elle est inférieure :

Marchandises : Prix moyen ou à la valeur de marché si elle est inférieure

DETTES :
Le passif ne comporte pas de dettes à long terme, non productives d'intérêt ou assorties d'un taux d'intérêt anormalement faible.

DEVISES :
Les avoirs, dettes et engagements libellés en devises sont convertis en EUR sur les bases suivantes : Cours 31/12/2014
Les écarts de conversion des devises sont traités comme suit dans les comptes annuels : portés au compte de résultats en écarts de conversion de devises

AUTRES INFORMATIONS :

Les dettes financières envers la Banque CBC sont garanties à concurrence de 330.000,00 EUR par une inscription hypothécaire consentie par les propriétaires sur le bâtiment pris en location par l'entreprise et situé avenue de Saint-Job 506 à 1180 Bruxelles

VRC
Bedrijfsrevisoren - Reviseurs d'Entreprises - Registered Auditors

West Point Park
't Hofveld 6 C3
1702 Groot-Bijgaarden

Tél: 02 464 20 50

KAPITOL S.A.

Rapport du Commissaire sur l'exercice clôturé le 31 décembre 2014

VRC ☑

RAPPORT DU COMMISSAIRE
A L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA SOCIETE ANONYME
KAPITOL
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat de commissaire. Ce rapport inclut notre opinion sur les comptes annuels, ainsi que les déclarations complémentaires requises. Les comptes annuels comprennent le bilan au 31 décembre 2014, le compte de résultats de l'exercice clos à cette date et l'annexe.

Rapport sur les comptes annuels – Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle des comptes annuels de la S.A. Kapitol pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, établis sur la base du référentiel comptable applicable en Belgique, dont le total du bilan s'élève à € 3.611.472 et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de € 870.790.

Responsabilité de l'organe de gestion relative à l'établissement des comptes annuels

L'organe de gestion est responsable de l'établissement de comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que de la mise en place du contrôle interne qu'il juge nécessaire pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité du commissaire

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISA). Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux exigences déontologiques, ainsi que de planifier et de réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les comptes annuels. Le choix des procédures mises en œuvre, y compris l'évaluation du risque que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, relève du jugement du commissaire. En procédant à cette évaluation des risques, le commissaire prend en compte le contrôle interne de l'entité relatif à l'établissement de comptes annuels donnant une image fidèle, cela afin de définir des procédures d'audit appropriées selon les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit consiste également à apprécier le caractère approprié des règles d'évaluation retenues, le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe de gestion, et l'appréciation de la présentation d'ensemble des comptes annuels.

Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de l'entité, les explications et informations requises pour notre contrôle.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sans réserve

A notre avis, les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la S.A. Kapitol au 31 décembre 2014, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

L'organe de gestion est responsable de l'établissement et du contenu du rapport de gestion, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du code des sociétés et des statuts de la société.

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire aux normes internationales d'audit (ISA), notre responsabilité est de vérifier, dans tous les aspects significatifs, le respect de certaines obligations légales et réglementaires. Sur cette base, nous faisons les déclarations complémentaires suivantes, qui ne sont pas de nature à modifier la portée de notre opinion sur les comptes annuels:

- L'organe de gestion ne publie pas de rapport de gestion en vertu de l'exemption due à sa taille.
- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- L'affectation des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés.

Le 15 juin 2015

Le Commissaire

VRC Réviseurs d'Entreprises
SC s.f.d. SCRL
représentée par Brigitte Motte